

---

# SORHOGECO

**SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE**  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. B2 69130 ECULLY  
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 25  
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 [contact@sorhogeco.com](mailto:contact@sorhogeco.com)

---

**Fondation des Maisons Familiales Rurales dans le Monde**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

exercice clos le 30 juin 2022

## **Fondation des Maisons Familiales Rurales dans le Monde**

Siège social : 58 rue Notre-Dame de Lorette – 75009 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

Au Conseil d'administration,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Maisons Familiales Rurales dans le Monde relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note 6.2 « Principes, règles et méthode d'établissement du CROD et du CER » de l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination, et du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 et ont correctement été appliquées.

- Votre fondation constitue des fonds dédiés tels que décrits dans la note 3.2.5 de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à examiner les procédures d'affectation aux projets concernés et à examiner, par sondages, les engagements à réaliser et les reports de ressources constatés sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

#### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

#### **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 30 novembre 2022

**SORHOGECO**

EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

42 Chemin du Moulin Carron Bât B2  
69430 Ecully

Tel. : 04 37 65 37 57

contact@sorhogeco.com

Siret 404 971 83 0001

Sorhogeco S.A.S.

R. Aksoum

Commissaire aux Comptes

## ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ ■ ■

**FONDATION DES MFR**

58 rue Notre Dame De Lorette

75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS**

Présenté en Euros

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 436	15 436			39	0,00
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	7 943	7 943			341	0,02
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	98 750		98 750	5,77	80 500	4,76
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>122 129</b>	<b>23 379</b>	<b>98 750</b>	<b>5,77</b>	<b>80 879</b>	<b>4,79</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres					2 187	0,13
Valeurs mobilières de placement	1 453 418		1 453 418	84,91	1 108 318	65,58
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	158 763		158 763	9,28	497 400	29,43
Charges constatées d'avance	734		734	0,04	1 112	0,07
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 612 915</b>		<b>1 612 915</b>	<b>94,23</b>	<b>1 609 017</b>	<b>95,21</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 735 044</b>	<b>23 379</b>	<b>1 711 665</b>	<b>100,00</b>	<b>1 689 896</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	1 510 689	88,26	1 510 689	89,40
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	30 332	1,77	25 242	1,49
. Autres				
Report à nouveau	18 584	1,09	-27 231	-1,60
Excédent ou déficit de l'exercice	20 755	1,21	50 906	3,01
Situation nette (sous total)	1 580 361	92,33	1 559 605	92,29
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 580 361</b>	<b>92,33</b>	<b>1 559 605</b>	<b>92,29</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	69 191	4,04	60 487	3,58
<b>TOTAL (II)</b>	<b>69 191</b>	<b>4,04</b>	<b>60 487</b>	<b>3,58</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	15 000	0,88		
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>15 000</b>	<b>0,88</b>		
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 519	0,44	13 538	0,80
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales			6 266	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	39 595	2,31	50 000	2,96
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>47 114</b>	<b>2,75</b>	<b>69 804</b>	<b>4,13</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 711 665</b>	<b>100,00</b>	<b>1 689 896</b>	<b>100,00</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services			10 494		-10 494		-100,00	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	22 000		22 500		-500		-2,21	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	115 114		49 461		65 653		132,74	
- Mécénats	9 200				9 200		N/S	
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières	656		555		101		18,20	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés	19 787		12 663		7 124		56,26	
Autres produits	23		198		-175		-88,37	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>166 779</b>		<b>95 871</b>		<b>70 908</b>		73,96	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	60 154		20 033		40 121		200,27	
Aides financières	106 597		33 949		72 648		213,99	
Impôts, taxes et versements assimilés			330		-330		-100,00	
Salaires et traitements			30 440		-30 440		-100,00	
Charges sociales			13 417		-13 417		-100,00	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	379		3 879		-3 500		-90,22	
Dotations aux provisions	15 000				15 000		N/S	
Reports en fonds dédiés	28 491		13 539		14 952		110,44	
Autres charges			94		-94		-100,00	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>210 621</b>		<b>115 681</b>		<b>94 940</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-43 842</b>		<b>-19 810</b>		<b>-24 032</b>		-121,30	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	6 300		6 020		280		4,65	
Autres intérêts et produits assimilés	54 218		46 518		7 700		16,55	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			20 106		-20 106		-100,00	
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>60 518</b>		<b>72 644</b>		<b>-12 126</b>		-16,68	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilés								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>								
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>60 518</b>		<b>72 644</b>		<b>-12 126</b>		-16,68	

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>16 676</b>	<b>52 834</b>	<b>-36 158</b>	-68,43
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	6 266		6 266	N/S
Sur opérations en capital		18	-18	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>6 266</b>	<b>18</b>	<b>6 248</b>	N/S
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	2 187	1 946	241	12,38
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>2 187</b>	<b>1 946</b>	<b>241</b>	12,38
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>4 079</b>	<b>-1 928</b>	<b>6 007</b>	311,57
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	233 563	168 532	65 031	38,59
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	212 808	117 627	95 181	80,92
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>20 755</b>	<b>50 906</b>	<b>-30 151</b>	-59,22
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature	13 215	24 902		
Bénévolat	30 000			
<b>TOTAL</b>	<b>43 215</b>	<b>24 902</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services		3 000		
Prestations	13 215	21 902		
Personnel bénévole	30 000			
<b>TOTAL</b>	<b>43 215</b>	<b>24 902</b>		

FONDATION DES MFR DANS LE MONDE

Annexe aux comptes annuels

De l'exercice clos le 30 juin 2022

Montants exprimés en euros

# 1. Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens mis en œuvre

## 1.1. Objet social de la Fondation

La Fondation des Maisons Familiales Rurales dans le Monde a pour but, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, de coopérer dans l'ensemble du monde à la création, au développement et à l'animation des centres de formation générale et professionnelle dits « Maisons Familiales Rurales » et ceci en respectant leurs principes et leurs méthodes :

- Les responsabilités des familles groupées en association et participant à la gestion de la Maison Familiale Rurale et à la formation des jeunes ;
- La pédagogie de l'alternance en relation avec les professions et le milieu de vie favorisant l'éducation globale des personnes ;
- Le développement du milieu par la participation à des actions de développement local.

## 1.2. Missions sociales et moyens mis en œuvre

Les moyens pour réaliser les objectifs de la Fondation sont à la fois assurés :

- Par les intéressés eux-mêmes et ceux qu'ils auront pu obtenir dans leur région et leur pays auprès d'organismes publics ou privés ;
- Par l'aide structurelle et pédagogique apportée par des Maisons Familiales Rurales existant dans d'autres pays
- par un concours financier de la Fondation.

Dans ce cadre, les moyens d'action de la Fondation sont consacrés :

- au financement de projets de développement de « Maisons Familiales Rurales » ;
- aux publications ;
- à l'équipement et au matériel pédagogique ;
- de même et d'une manière générale, les ressources disponibles de la Fondation devront être consacrées à la création, au développement et à l'animation des « Maisons Familiales Rurales » dans le monde.

La Fondation dispose de locaux et de moyens humains et techniques mis à disposition par l'Union Nationale des MFREO ; elle est animée bénévolement par un délégué général, ancien membre du personnel de l'Union Nationale des MFREO.

Une convention avec l'Union Nationale des MFREO assure un financement sous forme de participation aux frais de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation fait appel à la générosité du public pour financer une partie de ses missions sociales.

## 2. Faits significatifs de l'exercice

### 2.1. Evènements principaux de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas affecté les activités de la Fondation ; dans ce contexte, la collecte des dons a pu s'effectuer convenablement et le financement des actions soutenues s'est déroulé selon le plan d'action défini par le conseil de la Fondation.

Pour les autres aspects de la vie de la Fondation, elle constate que cette crise sanitaire ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

### 2.2. Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire, sociale et économique liée à la pandémie de la Covid-19 ne produit plus d'effets majeurs sur l'exercice ouvert le 01 juillet 2022.

### 2.3. Principes, règles et méthodes comptables

#### 2.3.1. Règles et méthodes comptables

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

L'exercice social clos le 30/06/2022 à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les montants sont exprimés en euros et sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1 711 665 €
- Total du compte de résultat (produits)	233 563 €
- Résultat de l'exercice (excédent)	20 755 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### 2.3.2. Méthode générale

Les comptes ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code de commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations énoncés par l'Autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.3.3. Changement de méthode comptable**

Il n'y a pas de changement de méthode comptable pour cet exercice

### **2.3.4. Notes concernant les postes de l'actif du bilan**

#### **2.3.4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### **2.3.4.2. Méthode d'amortissement**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie :

	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 7 ans

#### **2.3.4.3. Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par les prêts accordés aux MFR ; une dépréciation peut être comptabilisée à la clôture de l'exercice si la valeur d'inventaire est estimée inférieure à la valeur inscrite dans les comptes.

#### **2.3.4.4. Créances**

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 2.3.4.5. Valeurs Mobilières de Placements

Elles sont inscrites dans les comptes pour leurs coûts historiques. La composition du poste figure dans un tableau de l'annexe ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation qui affecte la valeur brute du placement concerné.

#### 2.3.5. Notes concernant les postes du passif du bilan

##### 2.3.5.1. Fonds propres statutaires

Ils sont composés des dotations initiales et complémentaires versées au profit de la Fondation. Conformément à la volonté du donateur, elles ne sont pas consommables. Les sommes sont placées, conformément aux dispositions statutaires, en valeurs mobilières.

##### 2.3.5.2. Réserve pour projets

Elle comptabilise, par application d'une disposition statutaire, l'affectation d'une fraction correspondant à dix pour cent (10 %) de l'excédent de l'exercice précédent.

##### 2.3.5.3. Fonds dédiés

Ils correspondent à la fraction des ressources affectées par les tiers à des projets qui n'est pas utilisée à la clôture de l'exercice. Le détail est donné dans un tableau de suivi par projets.

##### 2.3.5.4. Dettes

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

### 3. Informations relatives au bilan

#### 3.1. Actif

##### 3.1.1. Tableau des immobilisations

	Valeur brute Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles	15 436			15 436
Immobilisations corporelles	7 943			7 943
Immobilisations financières	80 500	30 000	11 750	98 750
<b>TOTAL</b>	<b>103 879</b>	<b>30 000</b>	<b>11 750</b>	<b>122 129</b>

La variation des immobilisations financières concerne :

- Un prêt accordé à la MFR de l'Est de Mayotte
- Le remboursement des prêts aux MFR selon l'échéancier prévu.

### 3.1.2. Tableau des amortissements

	Valeur brute Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles	15 397	39		15 436
Immobilisations corporelles	6 840	341		7 943
<b>TOTAL</b>	<b>19 120</b>	<b>380</b>		<b>23 379</b>

### 3.1.3. Principaux mouvements de l'exercice

	Montant	Durée amortissement
<b>Acquisitions</b>		
Néant	/	/
<b>Sorties – Rebut</b>		
Néant	/	

### 3.1.4. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Néant.

### 3.1.5. Immobilisations financières

#### 3.1.5.1. Immobilisations financières

	Valeur brute	Dépréciation
Prêts aux MFR	98 750	/
<b>TOTAL</b>	<b>98 750</b>	/

Accordé au cours de l'exercice	30 000	
--------------------------------	--------	--

### 3.1.6. Créances

	Brut	A 1 an	Plus d'1 an
Divers	/	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

### 3.1.7. Produits à recevoir

- Néant

### 3.1.8. Valeurs mobilières de placement

	Valeur Acquisition	Cours à la clôture	Plus-value latente	Moins-value latente
Actions	108 150	172 130	63 980	/
Titres FCPI	1 345 268	1 345 268	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>1 453 418</b>	<b>1 517 398</b>	<b>63 980</b>	<b>/</b>

### 3.1.9. Disponibilités

Les sommes concernent les disponibilités déposées sur des comptes courants après d'établissements bancaires.

### 3.1.10. Charges constatées d'avance

Fraction des charges concernant l'exercice suivant ; montants faibles non détaillés.

## 3.2. Passif

### 3.2.1. Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation Du résultat	Augmentation	Diminution	Fin exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>1 510 689</b>				<b>1 510 689</b>
Statutaires	1 255 383				1 255 383
Complémentaires	255 306				255 306
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>/</b>				<b>/</b>
Statutaires					
Complémentaires					
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>/</b>				<b>/</b>
<b>Réserves</b>	<b>24 470</b>	<b>5 090</b>			<b>30 332</b>
Statutaires					
Projets de l'entité	25 242	5 090			30 332
Autres					
<b>Report à nouveau</b>	<b>(27 231)</b>	<b>45 815</b>			<b>18 584</b>
Report à nouveau débiteur	(27 231)	45 815			18 584
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>50 906</b>	<b>(50 906)</b>	<b>20 755</b>		<b>20 755</b>
<b>Situation nette</b>	<b>1 508 605</b>				<b>1 559 605</b>
<b>Fonds propres consommables</b>	<b>/</b>				<b>/</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>/</b>				<b>/</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>/</b>				<b>/</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 559 605</b>	<b>/</b>	<b>20 755</b>		<b>1 580 361</b>

### 3.2.1.1. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté de la manière suivante :

Affectation en fonds associatifs 10 %	5.090
<b>Total affecté aux fonds associatifs</b>	<b>/</b>
Affectation à la réserve pour projets	/
Affectation au report à nouveau débiteur	<b>45 815</b>
<b>Total résultat affecté</b>	<b>50 906</b>

Le résultat excédentaire de l'exercice antérieur a été affecté en conformité avec les dispositions statutaires par décision du conseil d'administration ayant statué sur les comptes clos le 30 juin 2021.

### 3.2.1.2. Réserve pour projet associatif

<b>Solde début exercice</b>	<b>25 242</b>
Affectation quote-part résultat	5 090
<b>Solde fin exercice</b>	<b>30 332</b>

La réserve pour projet associatif été mouvementée au cours de cet exercice à la suite de l'affectation d l'excédent de l'exercice précédent.

### 3.2.2. Report à nouveau avant répartition du résultat

Le résultat de l'exercice est affecté après approbation selon les règles statutaires de la fondation qui établissent les modalités suivant d'affectation :

- 10 % des résultats excédentaires aux fonds associatifs sans droit de reprise
- Le solde à la réserve pour projets des MFR

Le solde du poste report à nouveau a été apuré à l'occasion de l'affectation du résultat excédentaire dégagé lors de la clôture au 30 juin 2021 ; il ressort désormais créditeur.

### 3.2.3. Provisions pour risques et charges

Un montant de 15.000 euros a été comptabilisée à la clôture pour garantir le risque éventuel sur les prêts accordés aux MFR ; le retard constaté sur la tenue de l'échéancier d'une MFR, par exemple, a motivé la constitution de la provision.

### 3.2.4. Engagement pris en matière de retraite et engagements similaires

Néant au 30 juin 2022.

### 3.2.5. Fonds dédiés – Tableau de suivi

#### 3.2.5.1. Dons manuels et ressources affectés

	Fonds à engager en début exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagement à réaliser	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice	Fonds dédiés sur projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
<b>Don manuels</b>					
Madagascar	2 617		6 289	8 906	
Brésil Nord	2 116		8 572	10 688	
Brésil Sud	1 272		45	1 317	
Pérou	27	27		/	
Burkina	541		45	586	
Bénin	3 932		1 668	5 601	
Cameroun	3 035		1 728	4 763	
Mali	1 892	1 860		31	
Maroc	/		2 666	2 666	
Colombie	5 891	5 803		88	
Comores	7 169		346	7 515	
Cambodge	446		81	527	
République Démocratique Congo	4 428		1 097	5 525	
Sénégal	959		900	1 859	
Bosnie Herzégovine	2 819		54	2 873	
Guatemala	27	27		/	
Maurétanie	646		3 384	4 030	
Guinée	43		1 544	1 587	
Haïti	10 723	3 965		6 758	
Mayotte	3 315			3 315	

Philippine	27	27		/	
Togo	5 813	5 577		236	
Ile Maurice	1		27	28	
Tchad	2 727	2 437		290	
Côte d'Ivoire	45	45		/	
Portugal	18	18		/	
<b>TOTAL</b>	<b>60 487</b>	<b>19 787</b>	<b>28 491</b>	<b>69 191</b>	

### 3.2.5.2. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Conformément aux règles fixées par la fondation, les sommes provenant des dons manuels affectés sont versées aux projets sur demande des porteurs de projets accompagnées des justificatifs des dépenses engagées.

Les projets soutenus par la fondation peuvent se dérouler sur plusieurs mois ou années, les sommes restent en compte de fonds dédiés durant toute la période du projet.

### 3.2.6. Etats des dettes

Les dettes d'exploitation à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

	Montant
Fournisseurs	2 604
Factures non parvenues	4 916
Organismes sociaux	/
<b>TOTAL</b>	<b>7 520</b>

Les dettes d'exploitation ont toutes une échéance à moins d'un an.

### 3.2.7. Charges à payer

Néant au 30 juin 2022.

### 3.2.8. Autres dettes

- Prêt de trésorerie UNMFREO 25 000 €

Convention de prêt du 21/06/2017 prévoyant un échéancier sur 5 ans à compter de 07/2019. La troisième échéance d'un montant de 25.000 € a été honorée durant l'exercice.

### 3.2.9. Produits constatés d'avance

Néant au 30 juin 2022.

## 4. Informations relatives au compte de résultat

### 4.1. Ventilation des produits d'exploitation

Mise à disposition	/
Subventions	22 000
Dons	115 114
Mécénat des entreprises	9 200
Contributions financières	656
Report des ressources antérieures / dons affectés	19 787
Produits gestion courante	23
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>166 779</b>

- Subventions comptabilisées dans l'exercice :
  - De l'UNMFREO par application de la convention signée avec la Fondation ; quote-part comptabilisée au prorata de son application dans l'exercice, soit 15.000 euros.
  - De la Fondation Léa Nature pour un projet a Haïti.
- Mécénat des entreprises ; les sommes sont comptabilisées pour les montants issus des conventions de mécénat conclus avec deux (02) entreprises.

- Dons manuels :

Dons affectés à des projets	10 494
Dons des particuliers	28 923
Dons des MFR	30 254
Dons des organismes	/
Dons des entreprises	1 220
<b>Total</b>	<b>115 114</b>

- Contributions financières : reversements LILO

#### 4.2. Contributions volontaires en nature

La fondation bénéficie des contributions volontaires en nature suivantes :

Nature	Provenance	Valorisation
Mise à disposition du personnel comptable	<b>UN MFREO</b>	<b>13 215</b>
Missions Délégué général	<b>Patrick Gues</b>	<b>30.000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43.215</b>

La mise à disposition du bureau au profit de la Fondation dans les locaux de l'UNMFR ne fait plus partie des contributions volontaires ; à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, une convention établit une redevance d'occupation à la charge de la Fondation, ce montant est porté en comptabilité dans un compte de charges et s'élève, pour l'exercice actuel à 4.800,00 euros.

Concernant, la mise à disposition du délégué général, elle a également pris fin le 30 juin 2021. La fonction est toujours assurée par la même personne, Monsieur Patrick Gues, désormais retraité de l'UNMFR. Le temps consacré par le délégué général fait l'objet d'une évaluation sur la base de trois (03) jours sur trente (30) semaines par an et un coût estimé à 30.000,00 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

La valorisation chiffrée a été inscrite au pied du compte de résultat.

## 5. Autres informations

### 5.1. Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux dirigeants bénévoles de la Fondation.

### 5.2. Situation fiscale

La Fondation n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, les revenus des placements financiers ne sont pas assujettis à l'impôt.

### 5.3. Engagements hors bilan

#### 5.3.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Néant.

#### 5.3.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

#### 5.3.3. Engagements financiers

Néant.

#### 5.3.4. Crédit-bail

Néant.

## 6. Information spécifique des entités faisant appel public à la générosité

### 6.1. Compte de résultat par origine et destination

A – Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
<b>1 – Produits liés à la générosité du public</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	115 114	115 114	49 461	49 461
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat	9 200	9 200		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	656	656	555	555
<b>2 – Produits non liés à la générosité du public</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	88 806		105 853	
<b>3 – Subvention et autres concours publics</b>				
<b>4 – Reprises sur provisions et dépréciations</b>				
<b>5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	19 787	19 787	12 663	12 663
<b>TOTAL</b>	<b>233 563</b>	<b>144 757</b>	<b>168 532</b>	<b>62 679</b>
<b>Charges par destination</b>				
<b>1 – Missions sociales</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	11 580	11 580	19 060	13 029
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme			4 765	3 038
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	106 597	106 597	33 949	33 949
<b>2 – Frais de recherche de fonds</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 475	6 793	14 933	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			11 912	

<b>3 – Frais de fonctionnement</b>	<b>28 665</b>		<b>19 469</b>	
<b>4 – Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>15 000</b>			
<b>5 – Impôts sur les bénéfices</b>				
<b>6 – Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>28 491</b>	<b>28 491</b>	<b>13 539</b>	<b>13 539</b>
<b>TOTAL</b>	<b>212 808</b>	<b>153 461</b>	<b>117 627</b>	<b>63 555</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>20 755</b>	<b>- 8 704</b>	<b>50 906</b>	<b>879</b>
<b>B – Contributions volontaires en nature</b>				
<b>Produits par origine</b>				
<b>1 – Contributions liées à la générosité du public</b>				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
<b>2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>	<b>43 215</b>		<b>24 902</b>	
<b>3 – Concours publics en nature</b>				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>43 215</b>		<b>24 902</b>	
<b>Charges par destination</b>				
<b>1 – Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
- Réalisées en France	18 000			
- Réalisées à l'étranger				
<b>2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>6 000</b>			
<b>3 – Contributions volontaires au fonctionnement</b>				
- Prestations en nature	19 215		24 902	
- Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>43 215</b>		<b>24 902</b>	

## **6.2. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

FONDATION DES MFR DANS LE MONDE

COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION		Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE		Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice		118 177	50 016	Ressources de l'exercice		124 970	50 016
1- Missions sociales				1- Ressources liées à la générosité du public			
1.1. Réalisées en France		11 580	13 029	1.1. Cotisations sans contrepartie		-	-
- Actions réalisées par l'organisme		11 580	13 029	1.2 Dons, legs et mécénats		124 314	49 461
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		-	-	- Dons manuels		115 114	49 461
1.2. Réalisées à l'étranger		106 597	36 987	- Legs, donations et assurance-vie		9 200	
- Actions réalisées par l'organisme		-	3 038	- Mécénats			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		106 597	33 949	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		656	555
2 - Frais de recherche de fonds		6 793	-				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		6 793	-				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		-	-				
3 - Frais de fonctionnement		-	-				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>124 970</b>	<b>50 016</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>124 970</b>	<b>50 016</b>
				Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		-	-
				(+ ) EXCEDENT ou (- ) INSUFFISANCE de la générosité du public		-	-
				(- ) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		-	-
				Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		-	-
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ressources de l'exercice</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Emplois de l'exercice				1- Contributions volontaires liées à la générosité du public			
1- Contributions volontaires aux missions sociales		-	-	- Bénévolat		-	-
- Réalisées en France		-	-	- Prestations en nature		-	-
- Réalisées à l'étranger		-	-	- Dons en nature		-	-
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds		-	-				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		-	-				
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		60 487	59 611				
(-) Utilisation		19 787	12 663				
(+) Report		28 491	13 539				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		69 191	60 487				

## **Annexe au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et du compte de résultat par origine et destination (CROD)**

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) est un nouveau tableau introduit par les articles 432-1 et 432-2 du règlement ANC 2018-06 pour les fondations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité du public (articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août). Il reprend la totalité des charges et produits du compte de résultat et isole dans une colonne les ressources et emplois liés aux ressources issues de la générosité du public.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources annuel collectées auprès du public (CER) conforme à la loi n°91-772 du 7 août 1991) est établi conformément au modèle de tableau présenté à l'article 432-1 du règlement ANC 2018-06. Il ne reprend que les flux liés aux ressources issues de la générosité du public, d'après le CROD, et permet de suivre l'utilisation des ressources collectées non affectées et non utilisées entre l'ouverture et la clôture.

### **Principes, règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER**

Le CROD et le CER font apparaître, d'une part, les ressources par origine :

- Produits liés à la générosité du public,
- Produits non liés à la générosité du public,
- Subventions et autres concours publics
- Reprises sur provisions et dépréciations
- Utilisations des fonds dédiés antérieurs

Et d'autres part, les emplois par destination :

- Misions sociales,
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement,
- Dotation aux provisions et dépréciations
- Impôts sur les bénéficiés
- Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Le total des ressources et des emplois du CROD correspond au total du compte de résultat.

Les ressources et les emplois qui concernent la générosité du public sont isolées dans le CROD sont repris dans le CER.

### **Modalités de passage du compte de résultat au CROD**

Le Compte de Résultat par Origine et Destination est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement issues de la comptabilité générale. Les emplois sont affectés par destination selon des clés de répartition.

**Tableau de rapprochement des charges du compte de résultat et des rubriques du CROD**

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources			
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes					
Achats de marchandises									
Variation de stock									
Autres achats et charges externes	11 580				22 172		26 402		60 154
Aides financières				106 597					106 597
Impôt, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amort. Et dépréciations					303		76		379
Dotations aux provisions									15 000
Reports en fonds dédiés								28 491	28 491
Autres charges									
Charges financières									
Charges exceptionnelles							2 187		2 187
Impôt sur les bénéfices									
<b>TOTAL</b>	<b>11 580</b>			<b>106 597</b>	<b>22 475</b>		<b>28 665</b>	<b>28 491</b>	<b>212 808</b>

## Commentaires concernant les ressources

Les ressources distinguent dès leur comptabilisation celles qui relèvent de la générosité du public de celles qui ont une autre origine.

Les ressources issues de la générosité du public sont constituées principalement des dons manuels. La comptabilisation permet la distinction entre les dons affectés, selon la volonté des donateurs, et les dons non affectés.

Les dons affectés sont destinés exclusivement au financement des missions sociales. Les dons qui ne sont pas utilisés au cours de l'exercice sont comptabilisés en dotation aux fonds dédiés selon un suivi par projets. Les fonds dédiés constitués antérieurement qui participent aux actions réalisées au cours de l'exercice sont repris dans le compte de résultat.

Les dons non affectés sont destinés au financement des projets de l'exercice ; ils peuvent être complétés par les ressources qui ne sont pas issues de la générosité du public.

- **Les ressources issues de la générosité du public**

Les ressources collectées auprès du public se composent :

- Cotisations sans contrepartie	/
- des dons des particuliers ou des organismes affectés	54 717
- des dons des particuliers ou des organismes non affectés	60 397
- des legs (affectés ou non affectés)	/
- des autres produits liés à la générosité du public	9 856
<b>Total</b>	<b>124 970</b>

- **Les ressources non liées à la générosité du public**

Les sommes collectées à ce titre au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Cotisations avec contrepartie	/
- Parrainage des entreprises	/
- Contributions financières sans contrepartie	7 000
- Activité annexe : mise à disposition du personnel au profit de UNMFREO	/
- Subvention UNMFREO	15 000
- Produits financiers (revenus de placement des dotations non consommables)	60 518
- Produits divers et exceptionnels	6 288
<b>Total</b>	<b>88 806</b>

- **Les subventions et autres concours**

Il n'y a pas de sommes collectées à ce titre au cours de l'exercice.

- **Les reprises de provisions**

Il n'y a pas de sommes inscrites dans ces comptes pour cet exercice.

- **Les ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs**

Cette rubrique fait apparaître l'utilisation dans l'année des fonds qui étaient affectés à des projets déterminés, non utilisés à la clôture de l'exercice précédent.

**Le détail est donné à la note 3.2.5.1 de l'annexe.**

## Commentaires concernant les emplois par destination

- **Définition des missions sociales**

La définition des missions sociales résulte d'une décision propre à l'association émanant de l'organe chargé d'arrêter les comptes étant entendu que les missions ainsi définies, doivent être conformes à l'objet statutaire.

La Fondation a pour but de coopérer dans l'ensemble du monde à la création, au développement et à l'animation des centres de formation générale et professionnelle dits « Maisons Familiales Rurales » et ceci en respectant leurs principes et leurs méthodes :

- La responsabilité des familles groupées en association et participant à la gestion de la Maison Familiale Rurale et à la formation des jeunes,
- La pédagogie de l'alternance en relation avec les professions et le milieu de vie favorisant l'éducation globale des personnes,
- Le développement du milieu par la participation des actions de développement local.

Les missions sociales de la fondation sont assurées par un concours financier sous forme de participation au projet et de prêt ou d'avance sur projet.

- **Affectation des emplois**

S'agissant des emplois, l'association indique la totalité des charges engagées pour la réalisation de l'ensemble de ses activités et missions, qu'elles aient été ou non financées par des ressources collectées auprès du public.

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- missions sociales en France et à l'étranger
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement

Les charges directes sont affectées à la rubrique d'emploi concernée. Les charges indirectes sont affectées en fonction de clefs de répartition approuvées par le Conseil d'administration.

- **Missions réalisées en France**

Une quote-part de du temps de travail de la direction de la Fondation évaluée à 40 % a été retenue au titre de la contribution aux missions sociales réalisées en France.

- **Missions réalisées à l'étranger**

Le poste inclut les aides versées directement aux projets réalisés à l'étranger.

- Programme SRJT	12 500
- Aides aux projets des MFR dans le Monde	94 097
<b>Total</b>	<b>33 949</b>

Les aides versées sont financées par les collectes affectées et le report des fonds dédiés collectés antérieurement ; dans certains cas les ressources issues de la collecte non affectée ainsi que des fonds privés collectés auprès d'entreprises ou d'organismes participent aux aides versées.

Une quote-part de du temps de travail du Délégué général de la Fondation évaluée à 40 % a été retenue au titre de la contribution aux missions sociales réalisées en France.

- **Informations utiles sur la politique d'appel à la générosité du public**

La Fondation a principalement engagé les montants suivants au cours de l'exercice :

- Site internet (mise à jour, maintenance et formation)	2 004
- Coût collecte par SMS et connexion internet, télécom	364
- Brochures, documents de communication	14 606
- Frais de siège, déplacements des bénévoles et du Délégué général	5 198
- Site internet (amortissements)	303
<b>Total</b>	<b>22 475</b>

Les supports et moyens de communication suivants sont utilisés par la Fondation :

- Le site Internet, réseaux sociaux, référencement sur d'autres sites
- Les brochures de présentation et les différents flyers dédiés à des opérations spécifiques
- Les actions locales menées par les MFR.

- **Frais de fonctionnement**

Ce poste comprend les coûts directs engagés par la fondation pour son fonctionnement général.

- Achats	287
- Services (assurance, honoraires, téléphonie, frais bancaires...)	26 116
- Charges de personnel et charges sociales	/
- Charges financières	/
- Autres charges (dont dotation amortissements)	2 262
<b>Total</b>	<b>28 665</b>

Les frais de fonctionnement ne sont pas imputés sur les collectes issues de la générosité du public.

## **Modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources**

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources annuel collectées auprès du public est établi conformément au modèle de tableau présenté à l'article 432-1 du règlement ANC 2018-06. Il ne reprend que les flux liés aux ressources issues de la générosité du public, d'après le CROD, et permet de suivre l'utilisation des ressources collectées non affectées et non utilisées entre l'ouverture et la clôture.

## **Montant des ressources reportées liées à la générosité du public**

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, le montant des ressources reportées liées à la générosité du public est effectué en conformité avec l'article 432-19 qui précise : *« le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs ».*

En raison du modèle économique de la Fondation, il a été considéré que les fonds propres, à l'exception de la dotation initiale et de la dotation complémentaire, étaient constitués de ressources qui n'étaient pas issues de la générosité du public.